



E
S
S
E
R
E
P
R
E
S
O
N
F
E
I
N
F
O
R
M
E
S

Couloirs aériens

ACTION DU 13 NOVEMBRE

**Habitants et élus sont invités à participer
à un rassemblement**

**samedi 13 novembre 2010 à 15h,
à Saint-Jean-de-Beauregard (91940)**

(voir lieu exact sur la carte).

Car il y a urgence à agir.

Ce rassemblement est organisé par le Collectif Nuisances Aériennes Dourdan et sa Région.

Saint-Jean-de-Beauregard a été choisi symboliquement car c'est à cet endroit que se trouve la balise ORW (balise d'axe de piste).

Le Parc s'implique dans les problématiques liées aux couloirs aériens depuis 2001, son groupe d'experts est régulièrement sollicité. Des motions ont été prises à plusieurs reprises par l'ensemble des communes du territoire...

C'est pour ces raisons que le Collectif a demandé au Parc naturel régional du Gâtinais français de prendre part à ce rassemblement.

Des points de rassemblements entre 14h et 14h30 sont prévus sur plusieurs secteurs (co-voiturage...). La liste de ces points est disponible sur simple demande par mail à jean-paul.radix@wanadoo.fr.

Rappels...

La DGAC lance le 16 novembre 2009, avec la participation du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, une enquête publique : « Relèvement des altitudes d'arrivées des avions en provenance du sud-est à destination de l'aéroport de Paris-Orly en configuration vent d'est ».

Le groupe technique du Parc a toujours été favorable au relèvement des altitudes à l'arrivée, mais le titre est trompeur, car le groupe technique apprend, à l'occasion d'une réunion de travail auquel il n'était pas convié, que le relèvement implique en réalité le déplacement vers le sud d'un couloir aérien...

Des conséquences pas très « Grenelle »

Une modification, celle de l'axe joignant Melun à Orly

(pour les spécialistes : la trajectoire axe radial 284 de Melun pour Orly passerait en radial 274). Cette solution aurait pour conséquences :

- un rallongement du temps de vol pour chaque avion, d'où une augmentation de la consommation de kérosène (environ 5.000 tonnes par an), des prix (achat du kérosène) et du CO² émis (augmentation de CO² estimée à plus de 15.000 tonnes par an),
- des nouvelles nuisances pour une nouvelle population sans pour autant supprimer la gêne actuelle des populations qui continueront à subir les nuisances des décollages.

Le projet serait de relever les altitudes de 3.000 à 4.000 pieds en approche finale, alors qu'à l'analyse du groupe d'experts du Parc, il est tout à fait possible de garder le couloir actuel jusqu'au sud de Brétigny (début de la régulation radar).

Octobre 2010

Contact Presse

Fabienne Cotté

Tél. : 01 64 98 73 93

f.cotte@parc-gatinais-francais.fr

